

Grammaire : le groupe nominal et les procédés de reprise (4^{ème})

I. L'organisation d'un texte.

1. Un texte est un ensemble de phrases qui se suivent pour former un sens.

Un texte est construit ; il suit une **progression**, c'est à dire que chaque nouvelle phrase a une relation avec la phrase qui précède : les informations s'ajoutent les unes aux autres.

2. Mais il faut aussi de temps en temps reprendre l'information qui a déjà été donnée.

- On nomme une première fois l'objet ou le personnage pour que le lecteur puisse identifier de quoi ou de qui on parle. Ex : « J'aperçus un personnage»)
- Puis, on utilise un **procédé de reprise** : pronom, synonyme, GN avec expansions (il, cet étrange individu, l'homme...)

II. Les pronoms

1. Ils remplacent un nom ou un GN

- Ils ont donc une fonction (sujet du verbe, complément du verbe...)
- Ils sont généralement variables en genre et en nombre, parfois en personne.

2. Il y a plusieurs catégories de pronoms

- Les pronoms personnels
- Les pronoms possessifs
- Les pronoms démonstratifs
- Les pronoms indéfinis
- Les pronoms numéraux
- Les pronoms interrogatifs
- Les pronoms relatifs

Remarque : il ne faut pas confondre le déterminant et le pronom. Le pronom remplace le nom et il a une fonction par rapport au verbe.

3. Les reprises pronominales permettent d'éviter les répétitions.

III. Les procédés de reprise

1. Les reprises permettent d'éviter les répétitions

- Les pronoms
- Les GN (termes synonymes) Exemple : animaux / bêtes

2. Les reprises apportent des informations complémentaires.

- Terme **générique** (animal / reptile)
- Terme **spécifique** (serpent / boa)

3. Les reprises permettent de porter un jugement grâce à l'utilisation d'un vocabulaire connoté (mélioratif ou péjoratif)

Ex : Cet athlète a participé aux championnats du monde. Ce formidable champion a remporté la médaille d'or.